



DECLARATION LIMINAIRE – CTL DU 9 OCTOBRE 2014 à la D.D.F.I.P. de la HAUTE-SAVOIE

Monsieur le Directeur Départemental,

Les actes de violence et de vandalisme se multiplient depuis le début de l'année contre la D.G.F.I.P. Et plus précisément contre les Hôtels des Finances Publiques et les Trésoreries.

Comme vous le savez, les actes et les agressions contre les bâtiments publics ont fait des émules, puisqu'ils ont été suivi de démarches de même nature après la tentative d'attentats à l'explosif de l'Hôtel des Finances Publiques d'AIX EN PROVENCE.

Afin de pallier l'amnésie sélective dont souffre apparemment le site national ULYSSE dans le recensement de ces actes, il apparaît indispensable de rappeler les agressions suivantes :

- **dans le Département du Finistère à MORLAIX incendie volontaire de l'Hôtel des Finances Publiques ;**
- **dans le Département du Finistère à PONT L'ABBE, tagage de la façade de l'Hôtel des Finances Publiques ;**
- **dans le Département de la Haute Garonne, dépôts de fumier devant l'Hôtel des Finances Publiques de BALMA et devant la trésorerie d'AUTERIVE ;**
- **dans le Département de la MOSELLE, à SARREBOURG, dépôt de fumier devant l'Hôtel des Finances Publiques ;**
- **dans le Département de la SAVOIE, à MOUTIERS, tentative d'incendie volontaire de l'Hôtel des Finances Publiques ;**
- **dans le Département de la SAVOIE à ALBERTVILLE, incendie volontaire de la façade de l'Hôtel des Finances Publiques ;**
- **dans le Département du MORBIHAN, incendie qui a endommagé la trésorerie de QUESTEMBERT. Il s'agit là d'un attentat commis par l'ARB, un groupuscule d'indépendantistes bretons ;**
- **dans le Département de la HAUTE-SAVOIE à BONNEVILLE, tagage du mur extérieur de la façade de l'Hôtel des Finances Publiques (inscription « frontaliers tous contre la CMU »);**

Signes d'exaspérations manifestement liées à la crise et symboles de la pression fiscale, les services de la D.G.F.I.P. sont donc aujourd'hui pris pour cible avec davantage de violences démonstratives : les délinquants et les criminels ne se contentent plus du dépôt de fumiers devant les portes des Trésoreries et des Centres des Finances Publiques ou du « lacher de cochons » dans les bureaux de notre Administration.

Désormais, les bâtiments de la D.G.F.I.P. sont l'objet d'incendies volontaires et criminels.

Autant d'attaques en si peu de temps, consacrent une recrudescence des atteintes aux biens et aux personnels de la D.G.F.I.P., dans un contexte alimenté par les discours démagogiques et les comportements irresponsables des politiques :

- la fraude fiscale présumée de l'ancien ministre du Budget, M. Jérôme CAHUZAC ;
- la phobie fiscale présumée de l'ancien secrétaire d'Etat au Commerce Extérieur, M. Thomas THEVENOUD ;
- le « ras-le-bol fiscal » de l'ancien ministre des Finances, M. Pierre MOSCOVICI ;
- les propos récents de l'actuel Premier Ministre, M. Manuel VALLS, consacrant le caractère insupportables des impôts pour les classes moyennes et populaires.

La CGT FINANCES PUBLIQUES tient à assurer l'ensemble des personnels des services touchés par ces actes délictueux et criminels, de sa totale et infaillible solidarité.

La CGT FINANCES PUBLIQUES exige que la Direction Générale des Finances Publiques ainsi que ses services déconcentrés (Directions Locales), prennent, au regard du développement de ces agressions et de ses atteintes, **toutes les mesures de prévention et de sécurisation nécessaires pour les agents et leurs services.**

Faut-il attendre qu'il y ait un drame humain pour que la D.G.F.I.P. réagisse au-delà de la simple posture de condamnation habituelle de telles actes ? Où sont les mesures concrètes pour protéger les établissements du service public ?

La CGT FINANCES PUBLIQUES réitère sa condamnation de tels actes et exige que leurs auteurs soient recherchés et poursuivis. La CGT FINANCES PUBLIQUES entend rappeler qu'à travers ses bâtiments, ses services et le personnel de la D.G.F.I.P., c'est l'Administration de l'Etat qui est visée par ces actes criminels et délictueux.

La CGT Finances Publiques entend préciser que ce n'est pas l'administration fiscale et financière, et encore moins ses agents qui sont responsables de la situation créée et des difficultés rencontrées. Les bâtiments dans lesquels les agents exercent leurs missions au service de la société auraient mérités d'être mieux protégés. En effet, des individus et des groupuscules n'hésitent manifestement pas à exploiter criminellement les établissements de la D.G.F.I.P. pour leurs propres objectifs politiques.

Ce sont les choix politiques gouvernementaux et patronaux qui sont en cause. Les agents ne doivent pas payer le prix de l'instabilité de la législation fiscale, de la démagogie des discours politiques et des effets de seuils de l'impôt.

Cependant, les agents des Finances Publiques, et plus particulièrement ceux affectés à une mission d'accueil, en première ligne face à la « fronde fiscale », continuent à faire face quotidiennement à l'agressivité des usagers, aux insultes des contribuables.

La procédure interne de signalement des incivilités apparaît bien dérisoire dans ce contexte de violences et face à l'intensité des attaques subies par les agents de la D.G.F.I.P..

C'est sur le terrain que l'intervention de la D.G.F.I.P. doit porter concrètement, aux côtés des personnels : les fonctionnaires et le service public n'ont pas à être les boucs émissaires, ni les victimes indirectes ou collatérales de la « fronde fiscale » des usagers.

La CGT FINANCES PUBLIQUES rappelle également dans ce contexte, la lourde responsabilité des révisions des politiques publiques de ces dernières années : le manque de moyens humains et financiers, aggrave à la fois les conditions de travail des agents et la prise en charge des usagers.

La baisse continue des effectifs, plus de 30 000 emplois entre 2002 et 2013, dégrade le service public où l'utilisateur ne reçoit pas toujours l'accueil auquel il s'attend.

Combe de cynisme ou hasard de calendrier, ce lundi 6 octobre 2014 se tenait un CTM où les suppressions d'emplois et la réduction des moyens pour notre ministère ont été officiellement annoncées.

Il s'agit donc, pour le ministère, de 2 466 suppressions d'emplois et de 2 % de diminution des moyens budgétaires, et donc, pour exemples des administrations.

Pour la DGFIP, c'est aujourd'hui 1 990 emplois supprimés et plusieurs millions d'euros qui disparaissent.

La CGT FINANCES PUBLIQUES 74, réaffirme clairement, son opposition à cette politique intolérable et qui n'a de cesse de mettre à mal nos missions et nos conditions de travail.

Les choix politiques d'austérité du gouvernement conduisent à l'affaiblissement de la mission de contrôle des fonds publics dévolue à notre administration, alors même que les besoins sociaux nécessitent bien au contraire leur renforcement.

Monsieur le Directeur, nous connaissons la mécanique des suppressions d'emploi et du dialogue social autour de cette question. Nous sommes bien conscient que vous ne pourrez pas nous annoncer quoi que ce soit avant le CTR de novembre prochain.

Pour autant, aujourd'hui, la CGT vous interpelle pour que vous puissiez répondre en toute transparence et en toute responsabilité aux collègues de notre département :

- **quelles sont les structures que vous imaginez fermer ?**
- **quelles sont les structures que vous imaginez regrouper ?**
- **quelles sont les missions que vous entendez concentrer ?**
- **quelles missions sont à vos yeux en danger ?**
- **comment allez-vous concilier le manque de moyens et l'amélioration des conditions de vie au travail ?**
- **comment allez-vous organiser l'accueil ?**
- **comment allez-vous organiser les missions ? ... étant précisé que le TAGERFIP de la HAUTE-SAVOIE fait ressortir structurellement et annuellement des vacances d'emplois de plus de 50 agents !!!!, soit 5% du total des effectifs juridiques !!**

Monsieur le Directeur Départemental, ces questions, la CGT n'hésite jamais à vous les poser par écrit ou par oral, comme aujourd'hui.

Vous vous devez désormais d'y répondre, et vous nous devez d'y répondre afin que l'ensemble des collègues de notre Direction aient la même information.

La stratégie de l'évitement ne saurait constituer une réponse acceptable : répondez-nous franchement en évitant la langue de bois et les formules acquises par la pratique en séminaires de communication.

Les représentants du Personnel de la CGT FINANCES PUBLIQUES 74